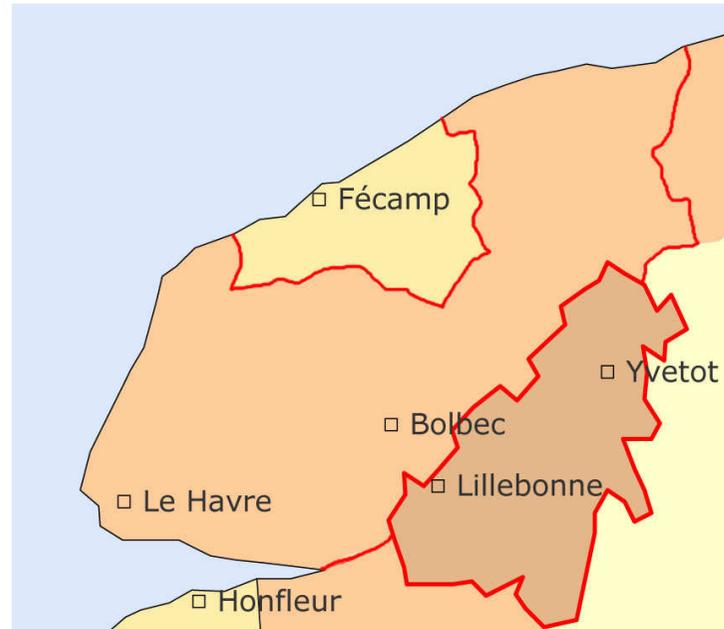




Colloque du 22 février 2008
Centre Havrais de Commerce International



Enquête sur l'opinion et les pratiques des TPE et PME en matière d'emploi dans les zones d'emploi du Havre, Fécamp et Bolbec

I - La Méthodologie

- **Enquête téléphonique** réalisée du **1er au 8 février 2008** auprès d'un échantillon de **400 entreprises de moins de 500 salariés**, situées en Haute Normandie sur **les 3 zones d'emploi** suivantes : **le Havre, Fécamp et Lillebonne**



- L'échantillon interrogé **a été redressé** de manière à avoir une **représentativité** du tissu des entreprises **au niveau territorial (taille, secteur d'activité, localisation)**

II – Emploi dans l'entreprise : Notoriété des contrats aidés

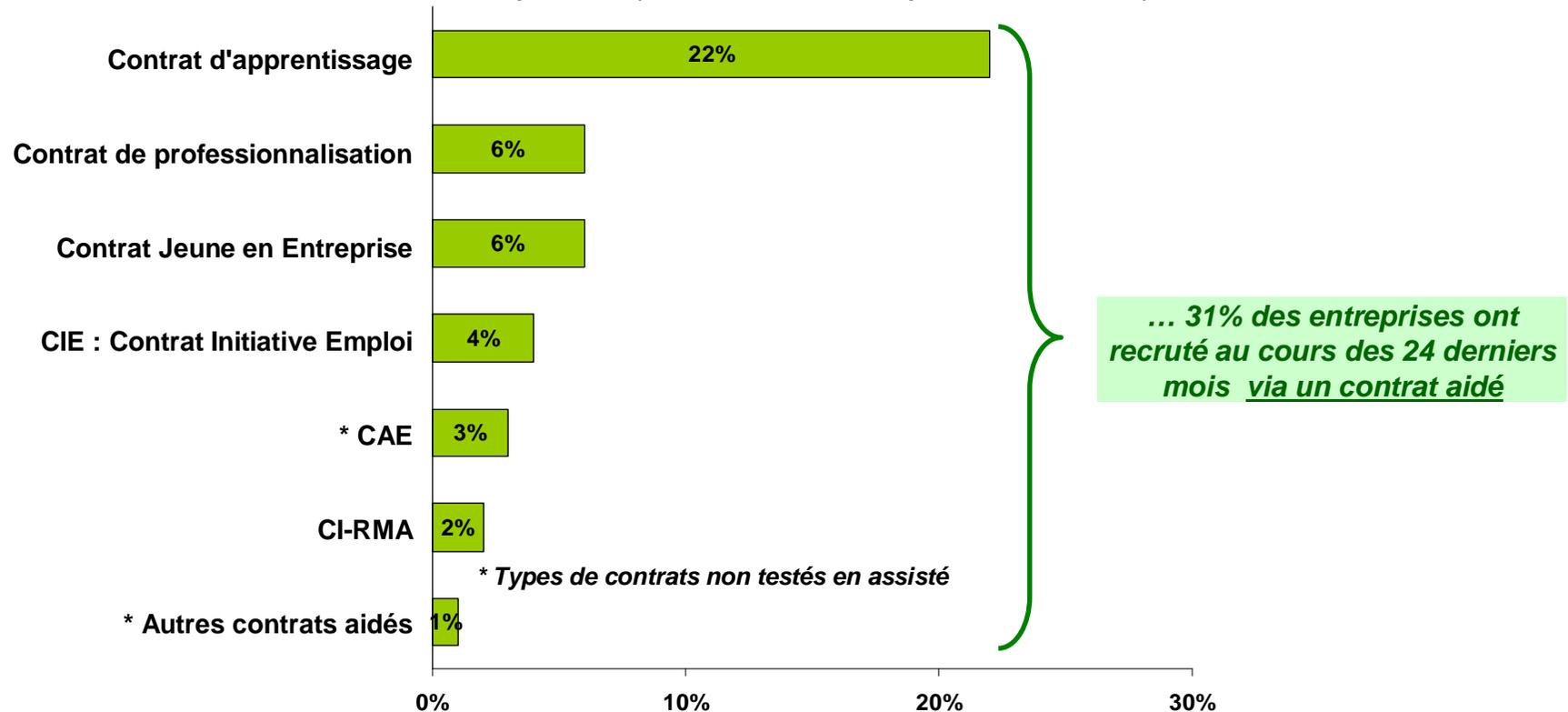
- ❑ **Interrogées sur leur connaissance des contrats aidés, les TPE-PME semblent bien informées**
 - **93% connaissent au moins un des dispositifs** favorisant l'insertion de personnes en difficultés (contrat d'apprentissage, contrat jeune en entreprise, contrat initiative emploi, contrat de professionnalisation, CI-RMA)

- ❑ **Cette notoriété des contrats aidés varie toutefois fortement selon le secteur d'activité**
 - Le Contrat Jeune en Entreprise et le Contrat de Professionnalisation sont bien reconnus dans le BTP.
 - Le CIE est davantage connu dans les Services et beaucoup moins dans le Commerce.

II – Emploi dans l'entreprise : Utilisation des contrats aidés

L'analyse du recours aux contrats aidés montre que ...

- ... **31% des entreprises** ont recruté au cours des 24 derniers mois via un contrat aidé, avec une plus large utilisation au sein des PME de plus de 20 salariés, dans l'Industrie et le BTP.
- ... **le Contrat d'Apprentissage constitue**, de loin, le principal type de contrat aidé connu et utilisé des entreprises (22% de celles qui ont recruté).



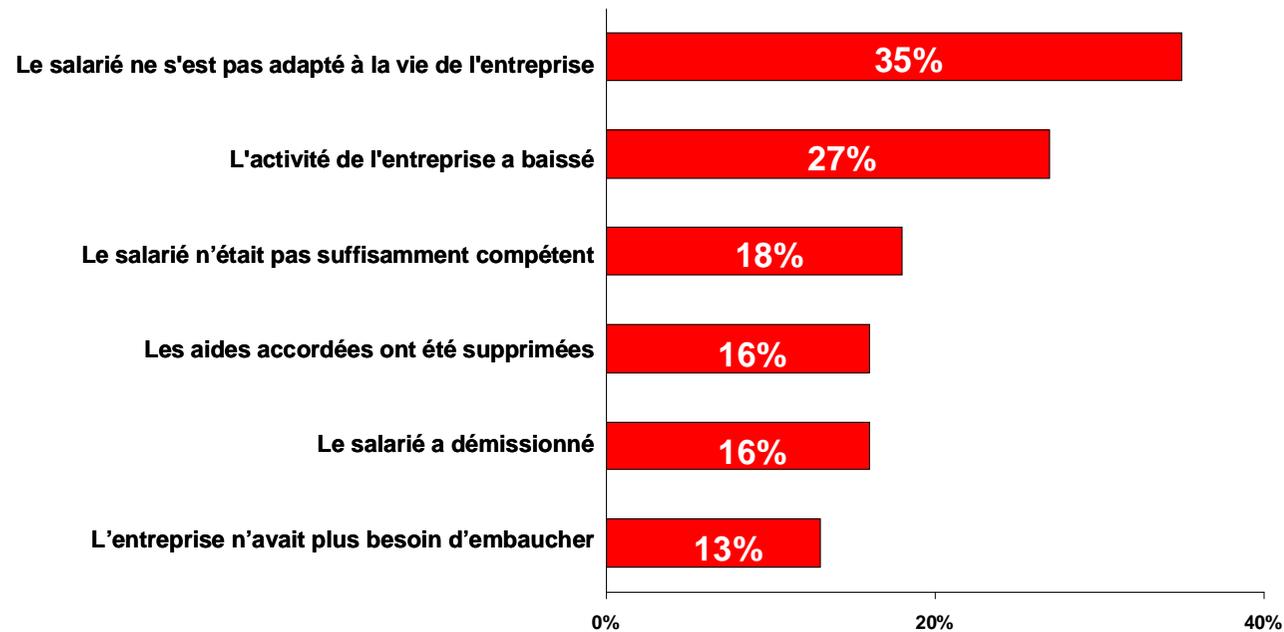
II – Emploi dans l'entreprise : Utilisation des contrats aidés

70% des embauches via des contrats aidés ont été pérennisés en fin de contrat

- L'intégration des bénéficiaires est alors principalement motivée par **la satisfaction donnée par le salarié (98%)** et **les compétences acquises par celui-ci (90%)**.

Pour les 30% des embauches via des contrats aidés et non pérennisées ...

- La non-adaptation du salarié à la vie de l'entreprise a été le principal frein



II – Emploi dans l'entreprise : Prévisions de recrutement

- ❑ **15% des TPE PME ont l'intention de recruter au cours des 6 prochains mois**

- ❑ **Près de la moitié de ces dernières ignore, à ce stade, l'âge des personnes qui seront embauchées**
 - Toutefois, on observe, en tendance, une plus faible employabilité de personnes âgées de 45 ans et plus (10% des prévisions d'embauche).

- ❑ **Les contrats « classiques » (CDI et CDD) sont les plus utilisés dans le cadre de ces intentions de recrutements**

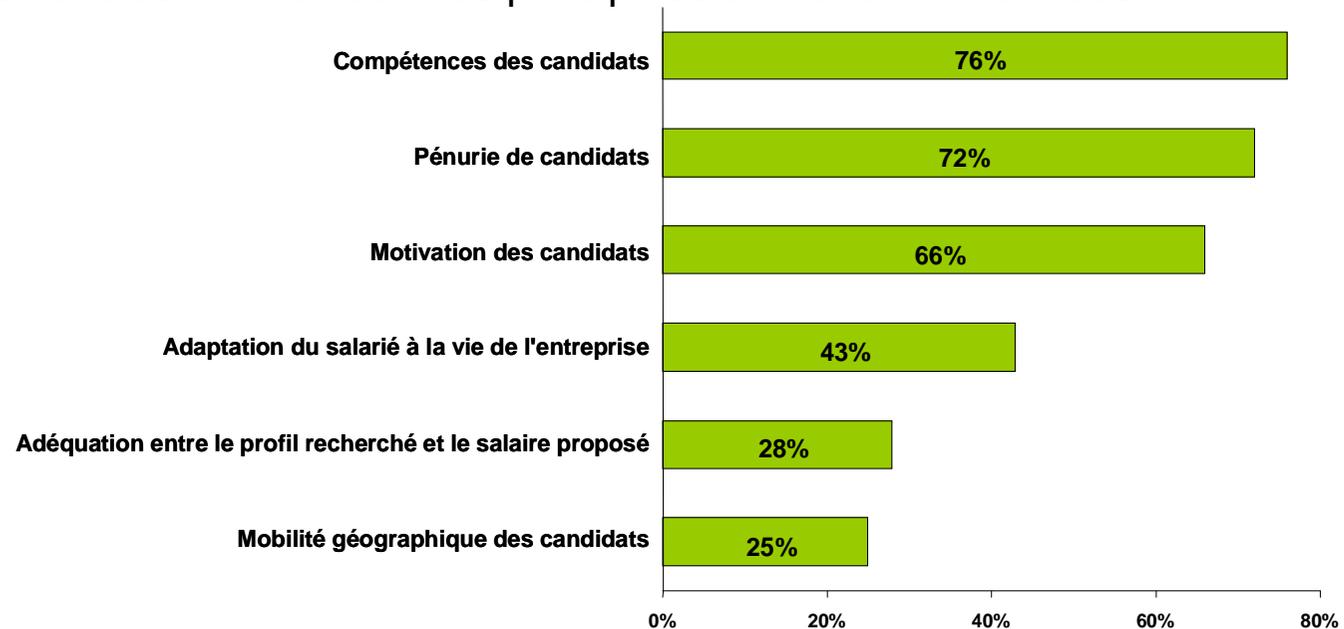
- ❑ **Les intentions de recours aux contrats aidés sont plutôt faibles**
 - Seules 14% des entreprises ayant l'intention d'embaucher utiliseraient un contrat aidé.

II – Emploi dans l'entreprise : Difficultés de recrutement

34% des TPE PME rencontrent des difficultés en matière de recrutement

Deux types de difficultés sont alors distinguées

- **Celles relatives aux candidats.** Dans ce cas, le manque de compétences et la pénurie de candidats constituent les principales difficultés rencontrées.



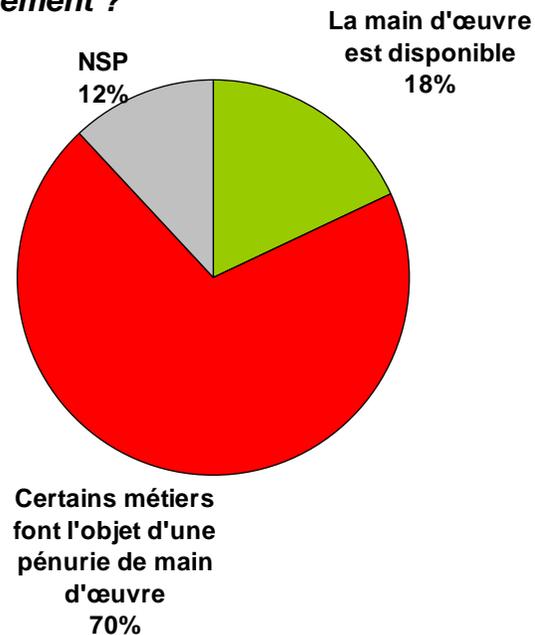
- **Celles relatives à l'entreprise,** (49% des TPE PME éprouvant des difficultés de recrutement).
 - Elles sont alors principalement liées au manque de connaissance des mesures / structures existantes pour recruter.

II – Emploi dans l'entreprise : Difficultés de recrutement

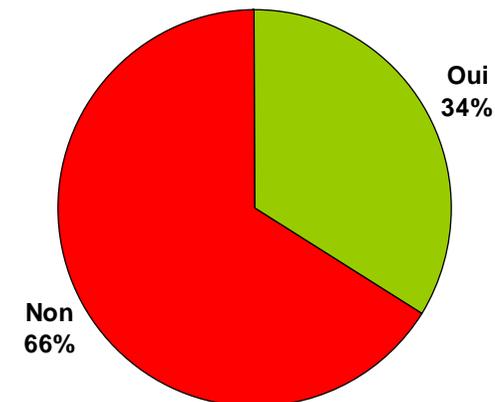
Interrogées sur la situation du marché du travail sur leur territoire...

- ...70% des entreprises estiment que certains métiers font l'objet d'une pénurie de main d'œuvre
- ...34% se disent directement concernées par cette pénurie, avec une situation particulièrement préoccupante dans le BTP (54% des entreprises) et dans l'industrie (44%).

Comment qualifieriez-vous le marché du travail sur votre département ?



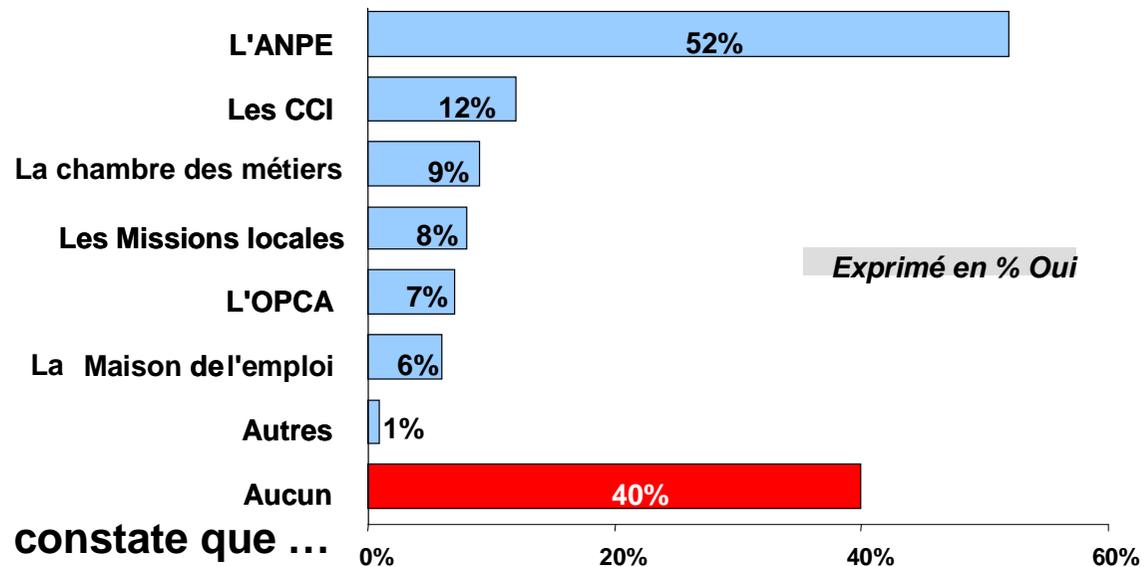
Votre entreprise est-elle directement concernée par une pénurie de main d'œuvre ?



III – Les acteurs de l'emploi - Acteurs sollicités

L'ANPE constitue le principal organisme sollicité par les TPE PME

- 52% des entreprises interrogées ont déjà sollicité les services de l'ANPE
- A noter que 40% n'ont jamais eu recours à l'un des organismes mentionnés.



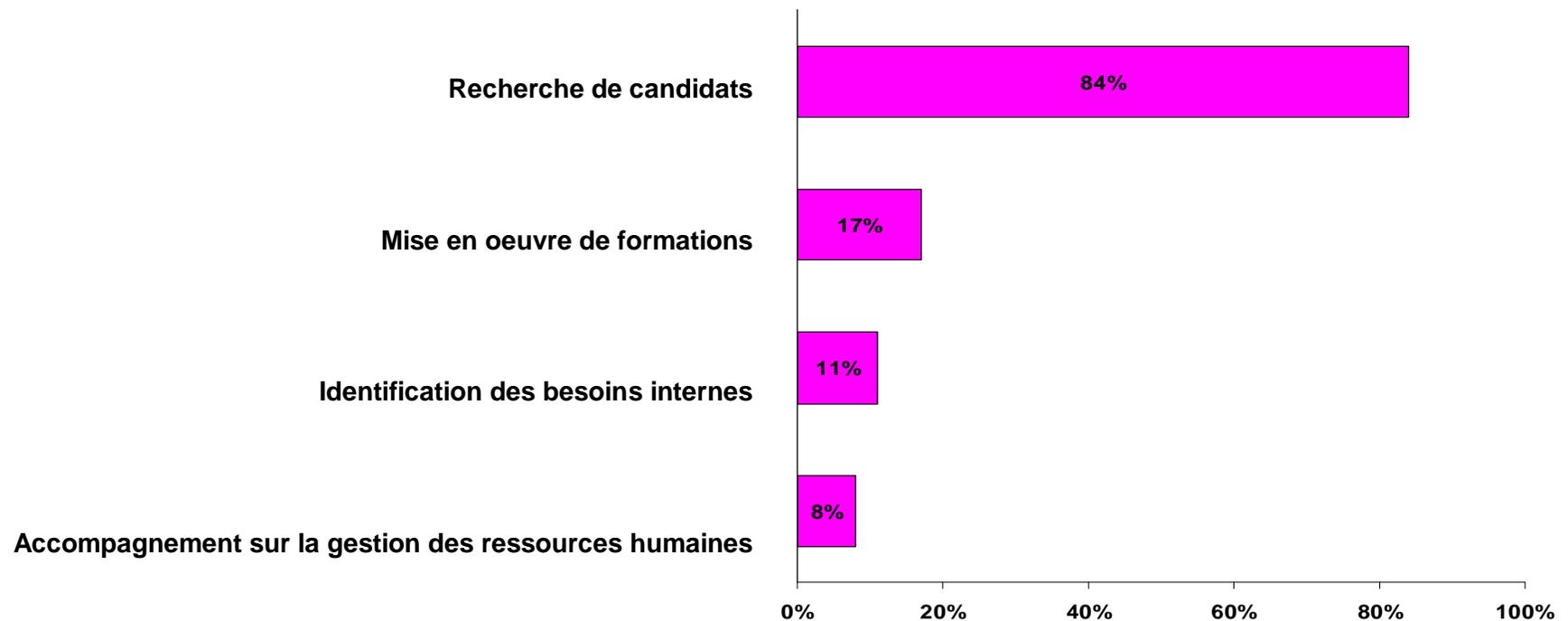
Dans le détail, on constate que ...

- ...les entreprises de Commerce recourent peu aux services des acteurs cités
- ...les entreprises de Services sont celles qui recourent le plus à l'ANPE
- ...les entreprises Industrielles, et dans une moindre mesure celles du BTP, sont plus nombreuses à avoir déjà sollicité La Chambre des métiers.

III – Les acteurs de l'emploi - Type de collaboration

Concernant le type de collaboration lorsqu'elles sollicitent un organisme...

- ...l'aide à l'identification de candidats est alors le principal service recherché (84%)
- ...la mise en œuvre de formation vient ensuite (17%), notamment dans l'industrie (35%)



III – Les acteurs de l'emploi : Les mesures pour l'emploi

Les TPE PME jugent positivement les politiques pour l'emploi et l'insertion

- 71% voient dans ces mesures des solutions pour leurs besoins de recrutement
- 56% seraient prêtes à embaucher une personne éloignée de l'emploi.
 - Cette attitude est principalement motivée par le besoin de main d'œuvre, les aides à l'embauche et la responsabilité sociale de l'entreprise.

Toutefois, le manque de compétence des personnes en difficulté constitue le principal frein à leur embauche

- Dans ce contexte, plusieurs mesures bénéficient d'une forte adhésion :
 - La formation professionnelle (en adéquation avec les besoins des entreprises) pour l'accès / maintien des personnes à l'emploi (84%).
 - Une amélioration de la collaboration entre les acteurs de l'emploi / formation et les entreprises au sein des zones sensibles (80%).